Accusé de réception en préfecture 012-200055424-20221208-20221EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA Reçu le 12/12/2022 **COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 8 DECEMBRE 2022 - Délibération n°150

L'an deux mil vingt deux et le huit décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Qui ont pris part Afférents au à la délibération Conseil En exercice

Date de la convocation 08/12/2022

1 440 747,43 €

Date d'affichage de la convocation 30/11/2022

Municipal 29 26 20

Secrétaire de séance : Isabelle TAJAN

Présents: ANGLADE Clémence - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline -LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle.

Absents: ALMIRE Yvan (pouvoir à Patrick DUTRIEUX) - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pouvoir à Mélanie BRUNET) -BOURREL Thierry (pouvoir à Caroline JARROUSSE) - CARNAC André (pouvoir à Françoise CAPUS) - FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - MARTY Nathalie (pouvoir à Mariana FOS) – RAGOT Annie - LABRO Isabelle -

Obiet:

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT ET AUTRES FINANCEURS POUR LA MEDIATHEQUE (Mise à Jour)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le dernier plan de financement estimatif pour la construction de la médiathèque à Sévérac le Château et demande au conseil municipal de bien vouloir en délibérer.

Montant total HT	1 440 747,43 €
(bâtiment, abords, honoraires, contrôle SPS	
Subventions sollicitées nour le hâtiment, hors géathermie, hors terrasse	ement

531 344.19 € DRAC

100 000.00 € Département 190 349.28 € Région 49 500.00 € Communauté de Communes

Subventions sollicitées pour le terrassement et les abords du bâtiment

12 957.62 € Etat 20 000.00 € Département 4 500.00 € Communauté de communes

Subventions sollicitées sur la partie géothermie

20 390.00 € **ADEME** 18 150.00 € Région 6 611.52 € Etat

339 196.96 € Autofinancement total

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à 23 voix pour et 3 abstentions :

-Approuve le plan de financement comme présenté ci-dessus.

-Autorise Monsieur le Maire à solliciter les aides de l'Etat (DRAC – DSIL - DETR), du Département, de la Région, de l'ADEME et de la Communauté de Communes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, le Maire, Edmond GROS